



RENNES, le 3 juillet 2021

Communiqué de presse

« Pesticides et effets sur la santé »

La nouvelle expertise de l'INSERM doit déboucher sur des actes

Réalisée par une équipe de 12 chercheurs, la nouvelle expertise collective de l'INSERM de 2021 vient de dresser un bilan des connaissances sur les liens entre exposition aux pesticides et santé humaine. Ce bilan est accablant.

Il confirme *la présomption forte* d'un lien entre l'exposition aux pesticides et six pathologies : **lymphomes non hodgkiniens (LNH), myélome multiple, cancer de la prostate, maladie de Parkinson, troubles cognitifs, bronchopneumopathie chronique obstructive et bronchite chronique.**

Par rapport à son expertise précédente de 2013, il conclut également à une *présomption forte* de lien entre **l'exposition (professionnelle ou domestique) aux pesticides de la mère pendant la grossesse** et le risque de certains cancers chez l'enfant à naître, en particulier les leucémies et les tumeurs du système nerveux central.

Il reconnaît un lien entre **l'exposition des riverains** des terres agricoles (rayon inférieur à 1,5 km) et la maladie de Parkinson, ainsi que les troubles du spectre autistique chez l'enfant.

En tant qu'association de soutien aux victimes des pesticides, cette réactualisation en 2021 de l'étude de 2013, vient confirmer ce que nous savons :

- Les maladies provoquées par les pesticides sont bien plus nombreuses que celles à ce jour reconnues officiellement comme maladies professionnelles.
- L'exposition professionnelle maternelle et paternelle pendant la période préconceptionnelle ou la grossesse, engendre des risques graves pour l'enfant à naître.
- Le risque pour la santé des riverains et la population en général est confirmé, mais rien n'est fait pour l'en protéger.

Au plus vite, nous demandons que les maladies « à *présomption forte* » soient inscrites dans les tableaux de maladies professionnelles, en particulier le **cancer de la prostate**.

Faut-il attendre que le lien entre pesticides et santé soit « prouvé » par des études scientifiques, pour agir ? Faudra-t-il encore attendre une autre expertise INSERM en 2029 (?) pour que des mesures soient prises ? Nous rencontrons régulièrement des paysans et des riverains malades, nous constatons l'augmentation du nombre de cancers pédiatriques etc... Nous connaissons les freins imposés par le lobby de l'agrochimie pour que rien ne bouge.

Nous nous tournons vers nos élus locaux, régionaux et nationaux pour qu'ils aient la clairvoyance et le courage d'interdire rapidement l'usage des pesticides de synthèse et d'encourager l'agriculture biologique. De toute urgence, nous les invitons à prendre les mesures pour protéger les riverains.

Le groupe de coordination du **Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest**

Tél : 06 73 19 56 07 - victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/>

<https://www.facebook.com/victimepesticide.ouest/>